

Formation 2021

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

DURÉE
3 jours

TARIF
2 250 € HT
par personne

Session : Nous contacter

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

Identifier les différents pouvoirs de l'employeur et leur limite.

Identifier les différences entre les usages, les actes unilatéraux et le règlement intérieur.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Être capable de rédiger une délégation de pouvoir.
- Être capable d'appliquer la sanction proportionnée à la faute.
- Être capable d'élaborer un règlement intérieur et d'accomplir les formalités.
- Être capable de mesurer la portée des chartes éthiques vis-à-vis des salariés.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

I. LES POUVOIRS DE L'EMPLOYEUR

- Embaucher
- Donner des directives
- Contrôler
- Surveiller (géolocalisation)
- Sanctionner
- Licencier

II. LE POUVOIR NORMATIF

- Élaboration du règlement intérieur
- Élaboration des notes de services

III. LE POUVOIR DISCIPLINAIRE

- Les différentes fautes
- Les différentes sanctions

IV. LES LIMITES AUX POUVOIRS DE L'EMPLOYEUR**V. LA DÉLÉGATION DE POUVOIR****VI. LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

- Définition
- Les entreprises concernées (loi Pacte)
- Le contenu
 - Les dispositions obligatoires
 - Les dispositions interdites
- Le rôle du CSE
- Les formalités à accomplir
- La mise en œuvre
- La mise à jour
- Le contrôle du règlement intérieur

VII. LES NOTES DE SERVICES**VIII. LES CHARTES ÉTHIQUES**

Formation 2021

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ENTREPRISE

DURÉE
3 jours

TARIF
2 250 € HT
par personne

Session : Nous contacter



v2.
Mars. 2021

PROGRAMME

OBJECTIF

Identifier les différents pouvoirs de l'employeur et leur limite.

Identifier les différences entre les usages, les actes unilatéraux et le règlement intérieur.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Être capable de rédiger une délégation de pouvoir.
- Être capable d'appliquer la sanction proportionnée à la faute.
- Être capable d'élaborer un règlement intérieur et d'accomplir les formalités.
- Être capable de mesurer la portée des chartes éthiques vis-à-vis des salariés.

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

PRÉ-REQUIS

Aucun

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode active
- Apports théoriques
- Exercices pratiques

ÉVALUATION

- Étude de cas
- Quizz & QCM
- Évaluation formative

IX. LES USAGES DANS L'ENTREPRISE

- La définition
- Les caractéristiques d'un usage
- La mise en œuvre d'un usage
- La dénonciation d'un usage
- L'incidence de la dénonciation de l'usage sur le contrat de travail

X. LES ENGAGEMENTS UNILATÉRAUX DE L'EMPLOYEUR**XI. LA DISPARITION DE L'ENGAGEMENT UNILATÉRAL****XII. L'USAGE ET L'ENGAGEMENT UNILATÉRAL EN CAS DE CHANGEMENT D'EMPLOYEUR**